

Intervention d'Alfred Marie-Jeanne

Président de la Collectivité Territoriale de Martinique

Signature de l'Accord Territorial de Relance Pour la Refondation de la Martinique

Jeudi 11 Février 2021

Monsieur le Préfet,

Mesdames, Messieurs

Dès le mois de juin 2020, dans le cadre des négociations qui s'engageaient avec les membres du Gouvernement, à savoir la Ministre de la Cohésion des Territoires, Mme Jacqueline Gourault, puis le Ministre de l'Economie, M. Bruno Lemaire, j'avais insisté sur le préalable, de nous mettre d'accord sur **le sens, le contenu, les modalités d'élaboration du Plan** que nous souhaitons mettre en place, pour faire front à la crise.

Sur le **sens** d'abord. Nous affirmions que **le retour** à un développement **durable sur un plus long terme, exigeait, qu'au-delà de la Relance**, que nous questionnions les mécanismes existants et leurs effets.

C'est pourquoi, profitant de la parenthèse qui est imposée jusqu'à la reprise effective, nous avons souhaité, bâtir un Plan de refondation en poursuivant **deux objectifs** :

- **Traiter** les faiblesses structurelles, mis en exergue par la crise conjoncturelle
- **S'inscrire** dans les nouvelles logiques du futur.

C'est sur la base de cette double dynamique, que nous avons construit le **contenu** de ce Plan :

- Ainsi, dans le cadre de la **relance de la commande publique**, en complément d'un programme de mise aux normes des bâtiments et d'équipements publics, ou des réseaux d'eau et d'assainissement, des chantiers seront lancés pour conforter la **transition numérique** et la **transition énergétique entamée**.

- De même, pour amorcer **le virage de la production endogène**, nous continuerons à consolider les entreprises fragilisées par la crise, tout en lançant **les études prospectives et les audits nécessaires pour s'orienter vers de nouvelles filières circulaires**.
- Pour le tourisme, **durement touché**, la modernisation des structures s'imposent. Il urge de **requalifier la filière pour mieux repositionner la Destination Martinique sur l'échiquier international**.
- Pour faire face à la **dégradation du marché de l'emploi**, des dispositifs **faciliteront l'embauche en aidant à la création d'entreprises**. Parallèlement, les formations pour les filières d'avenir seront priorisées.
- Pour accompagner les **populations les plus fragiles**, des mesures immédiates seront mises en œuvre pour faire **reculer la précarité économique et socio-culturelle et améliorer l'accès aux soins** ; en même temps, de nouvelles dynamiques territoriales seront accompagnées.

Cette double démarche nous permet de trouver un équilibre entre la nécessité de reprise à court terme et l'ambition de transformation à moyen et long terme.

C'est sur cette base que nous portons un effort financier de près de 200 M€ pour inscrire la Martinique dans le futur.

Je terminerai en insistant sur notre responsabilité collective à approfondir **des modalités de mise en œuvre de notre Accord**.

L'innovation de cet Accord pour la Refondation, en ces temps de crise, passe par l'accompagnement financier et technique des acteurs publics et privés.

C'est à ce prix que nous **réussirons collectivement**.

Mèsi anpil mèsi anchay